

Licence professionnelle

Maintenance et technologie : systèmes pluri techniques

P1 : Gestion Technique et Economique des Agroéquipements

REFERENCE : 60AD356G

Contrat de Professionnalisation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;">Responsable pédagogique Francis GIRARD Institut Universitaire Technologique Tel : 03 85 42 44 69 francis.girard@u-bourgogne.fr</p>	<p style="text-align: center;">Assistante de formation Martine BAILLY / Tél : 03.80.39.51.93 martine.bailly@u-bourgogne</p> <p style="text-align: center;">Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03.80.39.38.69 emmanuel.saleur@u-bourgogne</p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION / OBJECTIFS	
<p>La licence professionnelle Maintenance des systèmes pluritechniques en Agroéquipement a pour but de former des techniciens qui s'impliquent dans le développement des métiers liés au machinisme agricole. Cette licence professionnelle (<i>dédiée au machinisme agricole depuis 2005 / 2006</i>) est issue du partenariat entre 3 établissements : l'université de Bourgogne et plus particulièrement l'IUT de Chalon sur Saône porteur du dossier ; l'équipe « agriculture de précision » - UMR1347 Agroécologie (AgroSup/INRA/uB) d'AgroSup Dijon, et VesoulAgrocampus (lycée agricole) de Vesoul.</p> <p>Ce partenariat entre 3 établissements de 2 régions (jusqu'au 1 janvier 2016) permet d'utiliser au mieux les compétences et les synergies entre ces 3 acteurs. L'enseignement se déroule sur : 11 semaines à l'IUT de Chalon sur Saône ; 4 semaines sur Hall d'agroéquipements (site de Port-sur-Saône) de l'EPLEFPA de Vesoul, 1 semaine à l'étranger pour des visites d'entreprises et quelques jours à Dijon sur le site d'AGROSUP.</p> <p>Cette synergie se retrouve aussi avec le milieu industriel ou l'APRODEMA (Association Professionnelle de Développement de l'Enseignement du Machinisme Agricole et des Agroéquipements) et la commission formation de l'AXEMA (union des industriels de l'Agroéquipement) sont des acteurs de la licence en participant entre autre à son comité de pilotage.</p> <p>La licence offre depuis la rentrée 2016 deux parcours. Un premier, historique, dédié au machinisme agricole avec son évolution vers une agriculture 2.0 et surtout vers une agriculture de précision qui permet d'améliorer et de mieux gérer les intrants et la maintenance des équipements. Ce premier parcours est reconnu dans le monde du machinisme agricole son évolution future serait de s'ouvrir à l'international par des collaborations entre universités et / ou établissements liés au secteur agricole. Un second parcours dédié à l'élevage de précision a été ouvert en 2016 à titre expérimental. Ce parcours permet d'optimiser la gestion d'un parc de bêtes ainsi que l'automatisation des process</p>	

d'apport de nourritures, de nettoyage et de traites. Le développement de l'élevage de précision va conduire cette filière à avoir recours à des techniciens de plus en plus qualifiés pour en assurer l'installation, la maintenance, le SAV de systèmes automatisés de plus en plus informatisés.

Objectifs :

Former des cadres connaissant les technologies : mécaniques, hydrauliques, informatiques industrielles et des notions de management utilisables dans les secteurs du machinisme agricole.

Cette licence a pour objectif de former des cadres qui occupent des postes laissés libres entre les BTS ou DUT (bac +2), et les formations d'ingénieurs (bac +5). Cette licence en agroéquipement doit répondre aux besoins des professionnels qui recherchent des techniciens supérieurs ayant à la fois une vocation d'encadrement et une approche technico scientifique dans un projet plus global, de service ou d'entreprise.

Cela explique qu'un jeune licencié en agroéquipements réalisera un parcours proche de celui d'un ingénieur pour une première responsabilité. En outre, sa formation lui permettra de satisfaire à de nouvelles missions dans les entreprises.

PUBLIC

- ▶ Salariés dans l'emploi
- ▶ Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi

DISPOSITIFS

Hors contrat de professionnalisation, la formation s'adresse aux salariés :

- ▶ Sur plan de formation
- ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé)
- ▶ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF)
- ▶ En Congé Individuel de Formation (CIF)
- ▶ A titre individuel

PRE-REQUIS

La licence professionnelle est ouverte aux personnes justifiant d'un niveau Bac+2. Les BAC +2 sont :

- L2 Mathématiques, Informatique et Applications aux Sciences, Sciences et Technologies mention Sciences de la Matière
- L2 validée du domaine Sciences, Technologies, DUT Génie Mécanique et productiques, Mesures physiques, génie Industriel et Maintenance, Génie électrique et Informatique Industrielle, Génie biologique, science et génie des matériaux
- BTS Techniques et services en matériels agricoles (ex – agroéquipement), Bureau d'étude et productique, Productique, maintenance industrielle ;
- BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau, Productions Animales, Agronomie et Productions Végétales, Analyse et Conduite de Système d'Exploitation Agricole, Génie des Equipements Agricoles.

La licence est ouverte aux salariés, travailleurs non-salariés et demandeurs d'emploi

- Dans le cadre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP), sans condition de diplôme, pour les candidats qui justifient d'une expérience professionnelle de plusieurs années à un niveau de technicien supérieur.

En cas d'avis favorable de la commission, le candidat accède à la formation et peut suivre les cours. S'il réussit les examens, il devient titulaire du diplôme.

Par validation d'études supérieures (VES) pour les candidats ayant suivi des études supérieures, dans un établissement ou un organisme de formation des secteurs public et privé, en France ou à l'étranger.

Le niveau de ces études doit être supérieur ou égal au niveau du diplôme requis avant l'entrée en formation. Un dépôt de dossier VES est à effectuer auprès de la scolarité centrale de l'université de Bourgogne.

- Dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle (VAE)

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

- ▶ La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignant-chercheurs de l'université de Bourgogne et d'AGROSUP Dijon. Ainsi que des enseignants de VesoulAgrocampus dans les domaines :
 - ▶ Généraux et d'adaptations, (U Bourgogne et professionnels)
 - ▶ Technologiques (U Bourgogne, Agrosup, VesoulAgrocampus, professionnels)
 - ▶ Mise en œuvre des Agroéquipements (Agrosup, VesoulAgrocampus, professionnels)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Durée de la formation : 550h (+ 2h de soutenance non facturées en septembre)
- ▶ Lieu de la formation : IUT de Chalon sur Saône (12 semaines), VesoulAgrocampus (4 semaines)

MOYENS TECHNIQUES

Les étudiants seront amenés à travailler dans les salles de TP de l'IUT (salles de TP de RDM ; de DAO, d'hydrauliques, de laboratoire de langues,...) ; dans les salles de TP d'agrosup (maquettes Isomatch, mini distributeur,...) ainsi que sur la ferme d'exploitation de VesoulAgrocampus (tracteur, banc moteur,...)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'enseignement est réparti entre cours, TD et TP. Les approches pédagogiques s'articuleront au travers d'exemples industriels, de retours sur expériences, d'exposés, de visites d'entreprises, d'installations ou de salons en relation avec le monde du machinisme agricole .

SELECTION PEDAGOGIQUE

Dates limites de dépôt des candidatures : du 14 février au 15 juin 2018
 Notification des résultats : Au plus tard le 2 juillet 2018

RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

- ▶ Date limite de recrutement en entreprise : 15 octobre 2018

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Avant d'être sélectionné

- ▶ Téléchargement du dossier de candidature pédagogique : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>
- ▶ Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'IUT de Chalon sur Saône
- ▶ Recherche active d'une entreprise (**hors secteur public**) sans attendre l'acceptation pédagogique

Après accord de recrutement par une entreprise (et acceptation pédagogique)

- ▶ Téléchargement du dossier d'inscription administrative : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>
- ▶ Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- ▶ Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un contrat, un devis, un programme et une convention de formation
- ▶ L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- ▶ Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les modalités de contrôles sont : contrôles continus, rapport écrit et soutenance orale du mémoire de période en entreprise. Evaluation par un tuteur professionnel de la période en entreprise.
 Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
 Plus d'info sur : <http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

REMUNERATION DU SALAIRE (Contrat de Professionnalisation)		
16-20ans	21-25ans	26 ans et plus
65%*	80%*	100%* du SMIC ou 85% du minimum conventionnel (ne peut être inférieur au SMIC)
<i>*en pourcentage du SMIC</i>		

PERIODE EN ENTREPRISE ET CONGES

Le titulaire du contrat a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

COMPETENCES ACQUISES

Quelle que soit son origine (BTS, DUT,) l'étudiant titulaire de la licence " Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques, Gestion technique et économique des agroéquipements " sera amené durant l'année à réinvestir les connaissances acquises à l'IUT et à VesoulAgrocampus au sein d'activités professionnelles dans le cadre d'un stage pour les étudiants en F.I. et dans le cadre d'un contrat de proposer les alternants.

La mise en oeuvre de ces connaissances dans l'action, en situation réelles, doit permettre à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour travailler dans les domaines qui nécessitent des bases de mécaniques, d'électricités, d'hydrauliques, de management, d'anglais techniques et relationnel.

A l'issue de la formation les compétences ou capacités suivantes seront évaluées :

- maîtriser les fonctionnements mécaniques, hydrauliques, électriques, informatiques des outils dédiés à l'agriculture de précision ;
- dialoguer avec les différents acteurs du machinisme Agricole : (agriculteur, ingénierie, SAV, Marketing, commerciaux, ...) afin de concevoir et mettre en place des solutions technologiques éprouvées ou innovantes ;
- utiliser les nouvelles technologies liées au développement du machinisme agricole (agriculture de précision, GPS, assistance informatique, agriculture 2.0,...) ; suivre l'évolution du marché de l'agroéquipement et de l'élevage de précisions en vue d'anticiper et d'appréhender les technologies émergentes ;
- d'être autonome et de pouvoir encadrer et manager une petite équipe ;
- s'exprimer dans un anglais techniques de base.

DEBOUCHES

Les métiers qu'il est possible d'aborder dans la filière peuvent être décomposés en quatre domaines :

- maintenance/service (technicien SAV, inspecteur technique, ...) ;
- distribution/Commercialisation, (Marketing, chef d'agence,...) ;
- production industrie (Responsable technique, Responsable produit,...) ;
- enseignement/conseil/communication (formateur en entreprise, en lycée, journaliste,...).

CALENDRIER DES PUBLICS NON ALTERNANTS

► Etudiants en formation initiale

Le nombre d'heures de formation est différent du calendrier des alternants qui reçoivent des enseignements professionnels complémentaires au programme pédagogique national.

► Stagiaires de formation continue

Les salariés en CIF ont un volume horaire plus important que les alternants pour compenser les apprentissages non acquis en entreprise ou pour recevoir des compléments de formation.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>